

Biens exceptionnels

Les façades et toitures du château d'Attre ainsi que les éléments intérieurs immeubles par destination des pièces suivantes : le vestibule et son oratoire, le grand salon d'été, la pièce occupée par le grand escalier, le salon chinois (y compris les tentures d'origine et les sièges assortis), le salon des archiducs (y compris les sièges d'origine), la chambre de Marie-Christine et son boudoir, le salon d'hiver, la salle à manger et, à l'étage, la bibliothèque et la salle de jeux ainsi que les façades, les murs écrans et les toitures des deux pavillons d'entrée et le site du parc du château

Voir le dossier du bien classé :

Identification

Code interne : 51012-PEX-0001-04

Code DGO4 : -

Localisation

BRUGELETTE

Ancienne(s) commune(s) : Attre, Mévergnies-lez-Lens

Cartographie

Cartographie globale : 

Cartographie du monument : 

Cartographie du site : 

Décision

Date d'arrêté : 12/05/2022 (classement)

Date de publication : 20/06/2022

Date d'entrée en vigueur : 20/06/2022

Type(s) de classement

- Monument
- Site

Document(s)



Arrêté - 3.23 Mo



Publication au Moniteur belge - 8.84 Mo

Tous les documents au format ZIP



Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.